



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **PLACPRO BATIMENT SARL**, Ch. Bel-Orne 32,
1008 Prilly
2. Déclaration de faillite: 11.02.2016
3. Suspension de faillite: 15.03.2016
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 12.04.2016
5. Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But: la société a pour but tous travaux de rénovations et de transformations dans le domaine du bâtiment et également la gérance et le courtage dans le domaine immobilier ainsi que l'exploitation d'un atelier de maintenance de voitures de tourisme (pour but complet cf. statuts).

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE
021/316.65.06
1006 Lausanne

02733465

